



# LE PRIX DE LA DÉFENSE

UN DOCUMENTAIRE DE JULIE MAIRE ET FLAVIO MANRIQUEZ

# SOMMAIRE

Synopsis .....	3	Traitement .....	13
Note d'Intention .....	4	Soutiens.....	14
Les Personnages .....	7	Intervenants.....	15
L'ancienne génération.....	7	Biographie des auteurs.....	16
La nouvelle génération .....	10		

Depuis 1984, Le Prix Ludovic Trarieux récompense un avocat s'illustrant par son activisme dans le domaine des Droits de l'Homme.

Les lauréats, hommes et femmes du monde entier, font de leur profession une arme contre l'arbitraire et l'oppression, souvent au péril de leur propre vie.

Pourquoi ont-ils un jour décidé de s'engager ?  
Quel est leur quotidien ? Leur parcours ?

Ce documentaire se veut un plongeon dans l'intimité de la lutte de terrain pour la justice.



# NOTE D'INTENTION

Composé autour du parcours de six avocats étrangers vouant leur vie à la défense des Droits de l'Homme, ce documentaire a pour ambition première de décrypter les mécanismes complexes de l'engagement.

Les avocats sur lesquels nous souhaitons nous focaliser sont tous titulaires d'un Prix remis chaque année par un collectif d'avocats européens. Ces derniers, en créant ce prix ont souhaité que soit mis en lumière le travail de leurs confrères évoluant dans des contextes politiques difficiles souvent attentatoires à leur sécurité. C'est donc le cœur du métier d'avocat que ces lauréats incarnent : la défense du juste quel qu'en soit le prix.

Depuis que le Prix Ludovic Trarieux est décerné par l'Institut des Droits de l'homme des Avocats Européens, ce sont plus de 15 lauréats qui ont été récompensés. Certains sont morts, d'autres sont encore en prison. Ceux que nous souhaitons rencontrer ont tous subi des représailles (Etats, propriétaires terriens ou encore organisations criminelles) mais continuent, sans relâche, à se battre pour la cause qu'ils ont décidé d'embrasser.

Ils viennent d'Iran, d'Inde, de Chine, de Cuba, du Mexique, de Turquie, d'Algérie, de Tunisie, du Brésil ou encore du Zimbabwe.

Chacun d'entre eux évolue dans un contexte géographique, culturelle ou politique très différent et a un jour décidé de s'engager pour des raisons qui lui sont propres : une expérience, une histoire familiale, une rencontre ou encore une conviction.

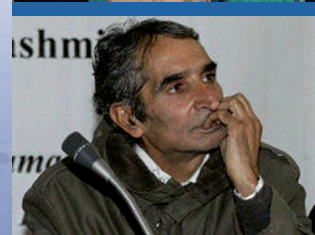
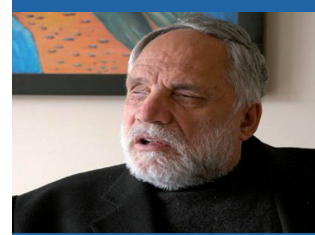
Tous, sont des personnages complexes, ayant souvent connu des événements personnels marquants. Au-delà de leur expérience professionnelle dense et engagée, ils ont grandi dans des milieux radicalement différents les uns des autres.

L'un, issu de l'aristocratie parisienne et que ses brillantes études menaient à une carrière toute tracée, choisira, de partir travailler auprès des plus démunis proches ou lointains, ouvriers de la périphérie des villes, immigrés, ou travailleurs esclaves de l'autre bout du monde.

Cependant, la plupart des personnages est issue de familles pauvres et rien ne les prédestinait à devenir un jour avocat. C'est à la force de leur caractère hors du commun et de leur combativité qu'ils sont aujourd'hui des acteurs incontournables de l'évolution de la justice dans leur pays.

Naître femme en Iran, grandir dans une famille polygame de paysans au Swaziland, perdre la vue à l'âge de 10 ans en Turquie, ce sont toutes sortes d'obstacles que chacun a dû franchir pour en arriver là où il est. Ces premiers combats ont forgé des caractères affirmés et ils y ont puisé la force dont ils se servent aujourd'hui pour défendre les causes qu'ils embrassent.

C'est en confrontant ces parcours très différents que nous comptons obtenir des clés quant aux sources et aux formes diverses de cet engagement qui a fini par placer la vie de ces hommes et femmes au second plan.



# NOTE D'INTENTION

Déjà, dans le choix des lauréats, quelques pistes analytiques s'esquissent.

Trois d'entre eux (Esber Yagmurdereli, Mehrangiz Kar et Henri Burin des Rozières), de par leur âge, posent de fait un regard plus lointain sur leur métier qu'ils ne sont aujourd'hui plus en mesure d'exercer. Radiés du Barreau ou forcés à l'exil, ils se sont repliés sur un combat à la forme nouvelle en travaillant au sein de structures associative, politique ou universitaire. Ce sont désormais du côté des penseurs qu'ils se placent, continuant par ce biais de contribuer à l'idée qu'un changement est possible. Ceux-là apporteront au récit une dimension plus théorique, basée sur la réflexion et l'analyse des expériences passées.

Les trois autres (Parvez Imroz, Beatrice Mtetwa et Barbara Zamora) sont, eux, des acteurs de terrain d'aujourd'hui. C'est au quotidien, au fil des dossiers qu'ils luttent contre un système qui exclut et qui condamne certains à abandonner leurs droits et leur dignité au profit des puissants. Leur credo est l'action et leur arme, le droit. Ceux-ci contribueront davantage à la dynamique du film en y intégrant la matière première du combat : le travail juridique dans les dossiers, auprès des clients, dans les prétoires.

A titre d'exemple, en 2009 s'est ouvert un procès emblématique devant la Cour Agraire du Chihuahua au Mexique. Les habitants de « Lamas Del Poleo », un lieu dit à la frontière américano-mexicaine, se sont vus emprisonnés sur leur propre terre. Barbara Zamora les défend contre la famille millionnaire des Zaragoza venue ériger barbelés et barricades autour d'un large périmètre qu'ils souhaitent voir devenir la nouvelle ville bi-nationale, sans considération aucune pour les propriétaires des lieux.

Barbara Zamora est parvenue à saisir la Cour au nom des habitants qui n'ont plus le droit de sortir, ni même de recevoir leur famille et dont les maisons sont rasées à grands coups de Bulldozer.

Le procès est aujourd'hui en cours et malgré les manœuvres dilatoires de la partie adverse, il se poursuit, la presse et certains bloggeurs s'étant emparés du scandale.

Nous avons, par ailleurs, sélectionné autant d'hommes que de femmes, leur genre conditionnant parfois la nature de la cause qu'ils défendent. Ces causes sont multiples : la liberté d'expression en Turquie, les droits de la femme en Iran, la lutte contre les disparitions au Cachemire, le combat des « sans-terres » au Brésil, la liberté de la presse au Zimbabwe ou encore la défense des zapatistes au Mexique.

Cette diversité des luttes nécessite que soit posé le cadre de leur exercice. Un travail de contextualisation est donc essentiel. Pour chacun des lauréats, nous tracerons au fur et à mesure du récit les contours politico-historiques du milieu dans lequel ils évoluent ou ont évolué par le passé. Il s'agit donc également de retracer en sous-texte une histoire universelle de la lutte pour les droits de l'homme depuis cinquante ans.

En se penchant sur leurs parcours, nous ferons ressortir le caractère mystique, philosophique ou simplement pragmatique de leur engagement. A titre d'exemple, deux des lauréats ont décidé de s'engager auprès des plus démunis notamment pour des raisons religieuses : Henri Burin des Rozières et Digna Ochoa ont tous deux suivi le séminaire dominicain et c'est pour suivre les enseignements du Christ et les appliquer au quotidien qu'ils ont choisi de consacrer leur vie aux autres. En entrant dans leur intimité, nous comprendrons qu'il s'agit là d'une raison parmi d'autres. N'auraient-ils pas également hérité d'un « gène de la résistance » ? Le père de Digna Ochoa était syndicaliste et c'est en le voyant se faire emprisonner qu'elle disait avoir voulu s'engager. Du côté d'Henri Burin des Rozières, ses parents résistèrent à l'occupant allemand et son oncle finira même conseil du Général De Gaulle.



# NOTE D'INTENTION

Pour les autres, les choses sont moins claires. Béatrice Mtetwa dit s'être rebellée très jeune contre son père polygame dont elle a contesté l'autorité qu'elle jugeait abusive. Prolongerait-elle ce conflit intime avec le Président du Zimbabwe ?

Esber Yagmurdereli a perdu la vue à l'âge de dix ans dans un accident. Est-ce dans cette injustice de la nature qu'il a puisé la source de son combat contre l'arbitraire des hommes ?

Mehrangiz Kar a grandi dans un village de la campagne iranienne où les crimes d'honneur étaient choses communes. Elle dit être hantée par le souvenir des têtes décapitées des jeunes filles qui ornaient le fronton des portes sur le chemin de l'école. Est-ce pour ne plus jamais assister à ce spectacle absurde qu'elle a mis sa vie en danger en s'opposant aux islamistes de la Révolution ?

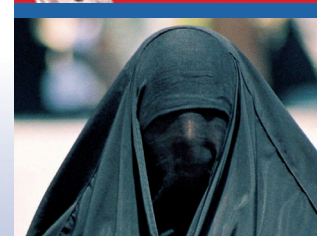
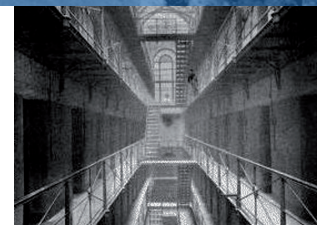
La mort de Digna Ochoa prendra, dans le récit, une place centrale. Ultime manifestation du sacrifice qui peut être fait au titre de l'engagement, le sujet est incon-

tournable, d'autant que même après sa mort, les ennemis s'acharnent afin de clore l'enquête et que l'omerta continue.

Ce prix à payer pour défendre, tous l'ont subi à un moment ou un autre ou continuent de le subir au quotidien. Le film se devra donc d'aborder cet aspect inévitable du parcours des lauréats. L'expérience des 17 années d'incarcération d'Esber Yagmurdereli y tiendra évidemment une place de choix, ce dernier en ayant notamment tiré une pièce de théâtre dont nous souhaitons intégrer des extraits au récit.

Parmi ces thèmes communs que nous voulons aborder avec eux, figurent également ceux des origines familiales, sociales et culturelles, l'entrée dans la profession, la gestion de leur vie personnelle. Leurs expériences respectives et les témoignages de leurs proches seront alors confrontés pour établir une comparaison pertinente dans la perspective analytique du film.

Parallèlement, nous souhaitons faire ressortir les spécificités des parcours de chacun et ainsi appuyer la densité de leur trajectoire respective.



**Esber Yagmurdereli**, né en 1945, aveugle depuis l'âge de dix ans, est l'un des prisonniers d'opinion les plus célèbres de Turquie. Ses interventions et déclarations en faveur de la paix au Kurdistan, le charisme très médiatisé de cet avocat au regard clos mais à l'éternel sourire, grand lettré et musicien, font de lui un personnage central de la société civile turque.

Diplômé en droit et en philosophie, il décide, à sa sortie de l'université d'Ankara en 1968, de devenir avocat. Dans les années 70, il acquiert une certaine notoriété en défendant des figures de la gauche turque ainsi que de nombreux prisonniers d'opinion. Parallèlement, il devient éditeur de magazines politiques et commence à publier poèmes et nouvelles. Il est arrêté pour la première fois en 1978, quelques mois avant la naissance de son fils.

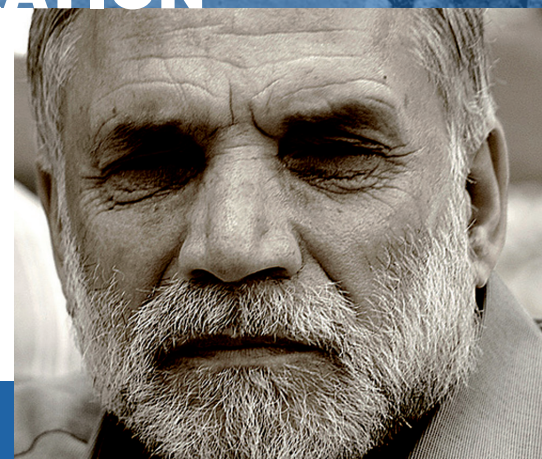
Son procès durera sept ans et, de fausses preuves en accusations mensongères, se clôturera par une condamnation à mort pour « tentative de changement de l'ordre constitutionnel ». Sa peine, du fait de sa cécité, sera finalement commuée en prison à vie. Esber refusera toutes grâces, arguant de son innocence et réclamant un nouveau procès ce qui lui vaudra d'accomplir plus de la moitié de sa peine à l'isolement.

Libéré en 1991, dans le cadre d'une amnistie générale, Esber demeure sous contrôle rapproché du gouvernement. Malgré cette menace, quelques mois après sa sortie de prison, il prononce un discours enflammé sur le peuple Kurde lors d'un meeting à Istanbul. La réaction gouvernementale ne se fait pas attendre, et il est cette fois-ci accusé de « propagande séparatiste » dans le cadre des lois anti-terroristes.

Après un procès fleuve, il est à nouveau arrêté le 19 octobre 1997 alors qu'il préparait une interview dans les studios de télévision de Kanal D. Un mois après son arrestation, il sera pourtant libéré officiellement pour raisons de santé. Mais la réa-

## Esber YAGMURDERELI

Turquie  
Lauréat du Prix Ludovic Trarieux 2000



lité est tout autre : le sommet de l'union Européenne va avoir lieu au Luxembourg et la Turquie doit faire montre de ses aspirations démocratiques. Sa libération ne produisant aucun effet, le gouvernement déclarera que l'exécution de sa peine avait simplement été « reportée » et, le 1er juin 1998, Esber retourne en prison.

Esber Yagmurdereli aura passé au total plus de 17 années dans les geôles turques. De son expérience carcérale, il ressortira plusieurs écrits. Traduites dans plus de sept langues, ces œuvres ont été jouées à New-York, Berlin ou Londres et maintes fois récompensées. Bien que radié du Barreau, Esber continue son combat judiciaire et réussit en 2001 à faire condamner la Turquie par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour violation de sa liberté d'expression.

Depuis sa libération pour raisons de santé cette même année, il vit à Ankara auprès de son fils qui a voué sa jeunesse au combat contre l'oubli de son père. Esber y continue de mener sa lutte entre tribunes engagées, prises de parole et manifestations. Son passé agité lui aura au moins valu d'être désormais toujours écouté avec respect et attention.



Née en 1944 au sein d'une famille traditionnaliste iranienne, **Mehrangiz KAR** doit faire face dès sa prime enfance à la violence extrême de la société iranienne.

Sa mère, mariée de force à l'âge de 9 ans à un homme évidemment plus âgé, passera ses trois premières années de mariage aux côtés de son mari, armée pour ne pas se faire violer avant ses 12 ans, âge de la majorité sexuelle féminine.

Cette mère parvenue à combattre l'illettrisme qui touche habituellement les femmes de son rang, insufflera à Mehrangiz le goût de la résistance.

Dans le village où elle grandit, Mehrangiz découvre l'horreur des crimes d'honneur et comprend vite qu'en tant que femme iranienne, sa vie sera constamment menacée.

Elevée dans la religion mais fréquentant, par ailleurs, certains intellectuels de l'époque, Mehrangiz parvient à gagner Téhéran où elle devient journaliste de presse féminine et essayiste. Elle illustre ses papiers d'une photo d'elle, arborant fièrement sa coupe à la garçonne : une révolution.

Poussée par son combat, elle s'inscrit au Barreau de Téhéran 3 mois avant la chute du Shah. Témoin privilégié de la mise en place d'un régime encore plus liberticide et misogyne, Mehrangiz apprend à ses dépens combien le régime de Reza Shah pouvait, par certains aspects, être moderne.

Les juges, ses confrères et la société toute entière lui sont désormais violemment hostiles. Contraintes au port du voile intégrale, ses moindres faits et gestes sont contrôlés et son métier s'exerce désormais dans des conditions très limitées.

## Mehrangiz KAR

Iran

Lauréate du Prix Ludovic Trarieux 2002

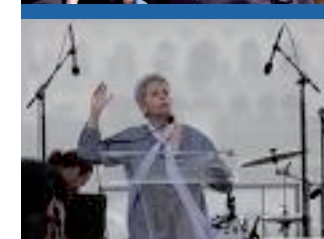


Epouse et mère de trois petites filles, elle n'abandonne pourtant pas la défense des femmes et de leur rôle au sein de la famille aussi islamiste soit-elle.

En parallèle de son activité judiciaire, elle reste une plume de référence et parvient au compromis nécessaire pour éviter la censure tout en dénonçant autant que faire se peut.

Ses prises de position lui valent de nombreux ennuis notamment suite à des interventions en Occident sans porter le réglementaire hijab. Elle est emprisonnée à son retour en Iran mais, atteinte d'un cancer diagnostiqué en détention, elle parviendra à obtenir sa libération pour soins.

Contrainte à l'exil, elle vit aujourd'hui aux Etats-Unis où elle continue de dénoncer la barbarie qui mine son pays. Intervenant dans les plus prestigieuses universités américaines, Mehrangiz y diffuse son savoir juridique et militant sur l'Iran d'hier et d'aujourd'hui. Son mari est lui toujours emprisonné à Téhéran mais ses filles l'ont suivi : l'une d'entre elles est aujourd'hui avocate au Canada.



**Henri Burin des Roziers**, 80 ans, est à la fois dominicain et avocat. Diplômé de droit comparé à Cambridge, il vit au Brésil, depuis 1978, aux confins de la forêt amazonienne, dans l'Etat du Pará, région connue pour être la plus violente du Brésil en matière de conflits agraires. Avocat des « sans-terre », il est inscrit à l'Ordre des Avocats du Brésil depuis 1984 et se consacre à la défense des couches sociales les plus défavorisées.

Henri naît en 1930, à Paris, au sein d'une famille aristocratique. Il suit des études de droit dans les meilleures universités d'Europe mais l'année de sa thèse en droit (élu meilleure de l'année 1959), il décide d'abandonner la brillante carrière qui l'attend pour entrer au séminaire après avoir rencontré Yves CONGAR, dominicain engagé, futur instigateur du concile Vatican II.

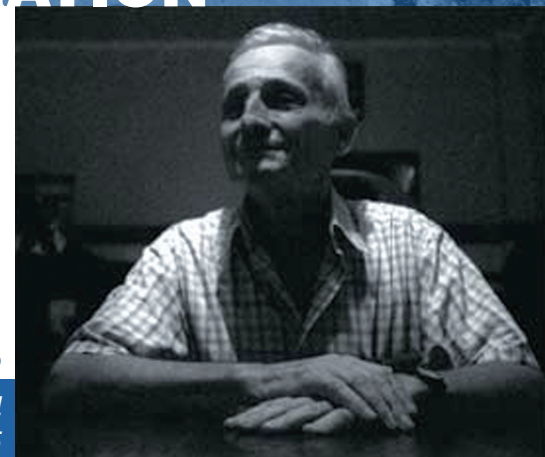
En mai 68, alors aumônier des étudiants de la faculté de droit et de sciences économiques de l'université de Paris, il est l'un des rares hommes d'église à soutenir le mouvement. L'heure est à l'engagement. Henri s'installe en périphérie de Paris et devient prêtre-ouvrier. Il mène les luttes des travailleurs de l'époque dont la fameuse grève de l'usine LIP à Besançon.

Sous la pression de son ordre, il décide ensuite d'exercer un temps la profession d'avocat à Annecy pour mieux défendre les travailleurs immigrés. Marqué notamment par son service militaire en Algérie, il ne supporte plus la manière dont sont traités les étrangers dans son pays. Il n'hésitera pas à tenter des procès pour torture contre la police Française.

En 1978, lassé du manque de réaction de la hiérarchie catholique face aux injustices et fidèle à son choix d'être toujours en mouvement, Henri décide de changer d'horizon. L'Amérique Latine est alors écrasée par de multiples dictatures : c'est là que s'écrit son avenir. Il part pour le Brésil d'où il ne reviendra pas.

## Henri BURIN DES ROZIERS

*Brésil*  
*Lauréat du Prix Ludovic Trarieux 2005*



Au côté des « sans-terre », il est à la fois homme d'Eglise et avocat et travaille au sein de la petite équipe de la CPT – Commission Pastorale de la Terre. Conscient que la bataille judiciaire peut souvent être la plus efficace, il constitue une groupe de cinq avocats et juristes pour défendre les travailleurs esclaves au côté desquels il vit.

En 2000, il parvient à obtenir la condamnation à 19 années de prison du propriétaire terrien Jeronimo Alves Do Amorim pour l'assassinat du leader syndicaliste Expedito Ribeiro de Souza. Quelques jours après le jugement, il profite de l'effervescence médiatique pour remettre à la presse un dossier préparé par le CPT sur de nombreux cas de violences perpétrées par les policiers.

Malgré ses 80 ans, il vit toujours au Para, l'Etat le plus dangereux du Brésil. Sa tête est aujourd'hui mise à prix par les propriétaires terriens. Son meurtre serait récompensé par le versement d'une somme de 50.000 euros. Bien que la Soeur Dorothy STANG ait succombé en 2005 à l'âge de 74 ans à ces mêmes menaces, Henri dit ne pas avoir peur et vouloir continuer son combat.



Né peu après l'indépendance de son pays, **Parvez IMROZ** continue de subir au quotidien les conséquences du découpage territorial qui en a découlé. Avocat à Srinagar, la capitale du Jammu et Cachemire, il vit au cœur du conflit qui détruit cette terre autrefois bénie. Tout entier engagé dans la cause des disparus de cette région, il est un leader associatif reconnu internationalement.

Dès ses premières années d'exercice en tant qu'avocat, Parvez se penche sur la problématique de la violation massive des droits des Cachemiris. Las d'enregistrer des listes de plaintes pour torture, disparitions et autres exactions, il crée l'APDP (Association of Parents Disappeared Person) et le JKCCS (Jammu & Kashmir Coalition of Civil Society), associations aujourd'hui encore très actives.



## Parvez IMROZ

*Inde*  
*Lauréat du Prix Ludovic Trarieux 2005*



Il devient le porte-parole de ces milliers de familles de disparus et engage la lutte sur tous les fronts : conférences de presse, grèves de la faim, manifestations, enquêtes.

En 2001, il fait ériger un mémorial en l'honneur des disparus qui sera rasé le lendemain par l'armée indienne. Il en garde une maquette dans son cabinet, convaincu que l'heure viendra où ce monument verra le jour.

Tentatives d'assassinat, arrestations, mauvais traitements, rien ne l'arrête. Cet homme d'apparence discrète ne se résigne pas. Soutenu par la communauté internationale, il est auditionné à l'ONU après la publication de son rapport sur des charniers découverts au Cachemire en 2008. En décembre 2009, ce sont, à nouveau plus de 2600 corps qui ont été découverts grâce au travail des associations présidées par Parvez.

Aujourd'hui encore sous une constante menace, il refuse de quitter ce lieu qu'il décrit lui-même comme étant « l'endroit le plus dangereux de la Terre ».



**Beatrice MTETWA**, avocate des journalistes, présidente de la Law Society of Zimbabwe, s'est distinguée en défendant avec courage et en première ligne les adversaires du régime de Robert Mugabe.

Née au Swaziland, elle est l'aînée d'une famille polygame de paysans. Témoin de l'injustice propre à ce système familial, elle n'aura de cesse, dès lors, de lutter contre toutes les formes d'autorité qu'elle considère illégitimes.

Elle sera la première femme de sa famille à entreprendre des études universitaires. Dès le début de son exercice en tant qu'avocate, elle comprend qu'elle devra imposer sa place dans ce milieu où les hommes ont seuls la légitimité d'agir. Rapidement, son assurance, son goût pour le combat et sa dignité à toute épreuve en font une professionnelle reconnue par ses pairs.



## Beatrice MTETWA

Zimbabwe  
Lauréate du Prix Ludovic Trarieux 2009



Son parcours n'est qu'une histoire de challenge dans laquelle Béatrice se mesure avec force et détermination contre tous ceux qui tentent d'imposer leur loi. Elle combat aujourd'hui comme avocate le régime tyrannique de Robert Mugabe dans son pays d'adoption, le Zimbabwe. Défendant journalistes et opposants politiques, elle considère le droit comme l'arme absolue de résistance.

Bien que menacée et régulièrement arrêtée, Beatrice n'envisage pas de s'exiler, persuadée que sa lutte contribuera, un jour, à la libération du peuple zimbabwéen.



2003 est une année particulière dans l'histoire du prix Ludovic Trarieux. Pour la première fois depuis sa création, le prix est attribué à titre posthume. Il récompense deux femmes unies dans leur combat et souligne tout particulièrement les risques majeurs encourus par ces acteurs de terrain. **Digna OCHOA** a payé le prix le plus fort pour son engagement. Le vendredi 19 octobre 2001, alors qu'elle se trouvait à son cabinet de la rue Zacatecas, en plein centre de Mexico, Digna a été assassinée d'un coup de fusil, à l'âge de 37 ans. Avocate depuis 1988, Digna Ochoa, dirigeait le service juridique du Centre Miguel Agustín Pro Juárez pour les Droits Humains (PRODH) et militait depuis 1995 pour la défense de ces mêmes droits.

Issu d'une famille nombreuse, d'origine indigène, Digna passe son enfance à Jarapa dans l'état de Veracruz. Lors de ses premières années d'exercice, alors qu'elle travaille pour le bureau du procureur de Veracruz, elle tombe par hasard sur une liste noire de syndicalistes et d'activistes politiques. Après en avoir fait part à sa famille, elle est enlevée et passée à la question. Bien qu'elle ait eue les yeux bandés durant tout l'interrogatoire, Digna est sûre d'une chose : ses tortionnaires étaient des policiers. Malgré ses déclarations, il n'y aura jamais d'enquête.

En 1991, elle décide d'entrer au couvent Dominicain. Elle ne prononcera jamais ses vœux mais y étudiera jusqu'en 1999. Parallèlement, Digna entame son combat pour les paysans du Chiapas. A ce titre, elle défend entre autres des personnes accusées de connivence avec le mouvement zapatiste. A maintes reprises, elle dénonce la torture et les violences subies par ses clients lors de leur passage dans les services de police. Lors de ces procès, Digna met en cause des groupes paramilitaires et intente une action en justice contre seize d'entre eux qui officient au Chiapas.

Maintes fois menacée de mort, une nouvelle fois enlevée et torturée, Digna décide en 2000 de s'exiler aux Etats-Unis mais revient vite au Mexique, incapable de rester passive et lointaine face aux injustices perpétrées dans son pays.

## Digna OCHOA et Bárbara ZAMORA

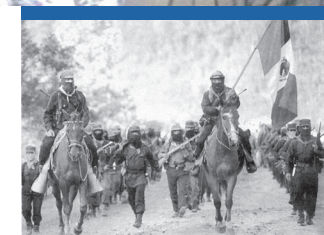
Mexique  
Co-lauréates du Prix Ludovic Trarieux 2003



En 2001, alors que les menaces et les intimidations continuent, elle réclame une protection policière : peine perdue. Quelques semaines plus tard, Digna OCHOA est retrouvée morte dans son bureau. Les assassins ont tirés trois fois à bout portant. Près de son corps on retrouve une lettre anonyme adressée à ses collègues du PRODH : « Fils de pute, continuez comme ça et la même chose arrivera à plusieurs d'entre vous. Vous avez été avertis, vous n'aurez pas d'excuse ».

L'enquête sur l'assassinat n'a abouti qu'à la thèse absurde du suicide de cette femme qui mettait clairement en cause les institutions de son Etat, et notamment les autorités militaires.

**Barbara ZAMORA**, son ancienne collaboratrice et associée, continue de mener l'enquête sur ce meurtre aujourd'hui classée par les autorités. Parallèlement à cela et sous la menace, Barbara perpétue le combat de sa consœur et amie en défendant les membres de l'armée nationale de libération Zapatiste et les expropriés illégaux. Elle exerce au sein du bien nommé cabinet « Tierra y Libertad » au côté de son époux Santos GARCIA, également avocat.



Nous avons fait le choix d'effectuer les entretiens avec les lauréats dans une forme la plus naturaliste possible. Nous voulons éviter au maximum de rendre ces moments solennels en les enfermant dans des formes qui ne correspondent pas à l'esprit dans lequel les personnages agissent.

Ces hommes et ces femmes se distinguent, en effet, par leur simplicité et leur modestie et sont très éloignés de l'image convenue de l'avocat fortuné et suffisant. Au faste des grands cabinets et aux interventions médiatiques exaltées, ils privilégient la proximité avec leur client et la défense d'une cause à laquelle ils se vouent corps et âmes.

Ces avocats ne jouent pas particulièrement de leur éloquence pour gagner leurs affaires et ne sont pas tous de grands plaideurs. Leur travail est plus discret, moins visible, c'est à force d'opiniâtreté et d'un certain acharnement procédurier qu'ils font avancer les choses. Loin des discours creux, ils sont acteurs de leur combat et vivent au plus près de leurs « clients ». Ce choix d'exercice est singulier et va souvent de pair avec un travail quasi bénévole. L'investissement n'en est pas moins titanesque et aboutit parfois à des résultats qui bouleversent l'ordre établi.

Ce contraste entre l'héroïsme de leur démarche et la vie humble qu'ils ont décidé de mener est un élément clé du film.

Le choix d'une mise en scène épurée de leurs combats soulignera cette ambivalence. Pour mieux cerner le caractère quasi-sacerdotal de leur engagement, il s'agira pour nous de s'immerger dans leur vie en les accompagnant dans leurs activités quotidiennes : la maison, le cabinet, les clients, le tribunal, les déplacements, l'engagement associatif, les actions politiques.

Ces personnages étant en perpétuel mouvement, les entretiens se feront souvent en voiture, en train ou en marchant dans les rues à leur côté. Il s'agira avant tout de

mettre en avant leur regard sur le monde et sur la société dans laquelle ils évoluent. Dans cette perspective, il est donc primordial de garder un lien visuel direct avec ce contexte.

Lorsque les entretiens se porteront sur le récit de leur vie passée, nous voulons utiliser leur voix en off illustrée par des photographies d'époque, des images d'archives mais aussi des extraits d'œuvres de fiction tirées de la biographie de ceux-ci ou encore de leurs propres œuvres.

Au cours de leur parcours respectif, ces avocats ont vécu des scènes très choquantes visuellement et nous voulons leur donner un sens plus profond en insistant sur leur caractère déconnecté de la réalité et ceci par le biais de véritables illustrations (dessins, peintures) effectuées après le tournage par des artistes collant avec chaque univers visuel.

Les intervenants extérieurs seront eux, à l'opposé, filmés de manière plus traditionnelle afin de renforcer leur rôle d'observateur, d'analyste.

La trame narrative du film sera basée sur le portrait croisé des six différentes personnalités. Dans cette perspective, chaque lauréat sera confronté au parcours de ses confrères et seront recueillies les impressions, questions et autres remarques que cette mise en parallèle inspire.

L'agencement des interventions de chacun se fera via l'évocation de différentes thématiques telles que : l'éducation, la famille, l'ambition, la vocation, le danger, la peur, les échecs, les succès, la persévérance.

Le découpage permettra que l'histoire de l'un trouve une résonance chez l'autre que ce soit dans la pensée ou dans l'action.

## La profession d'avocat La justice

**L'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens,**  
organisateur du Prix Ludovic Trarieux  
(Christophe PETTITI, Secrétaire Général, Avocat au Barreau de Paris)



**L'Ordre des Avocats du Barreau de Paris**  
(Bâtonnier sortant M. Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL)

**L'association des Directeurs de Centre de Formation des Avocats**  
(Président, M. Gérard NICOLAY)

**Le Ministère de la Justice**  
(Garde des Sceaux, Mme ALLIOT-MARIE)



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**La CREPA, institut de prévoyance des personnels de cabinet d'avocat**  
(Vice-Présidente, Mme Gisèle LAPOUMÉROULIE) –  
Versement d'une subvention de 10.000 euros



## Les ONG

**Le Forum Mondial des Droits de l'Homme**  
(Membre du comité scientifique, Melle Christine ALLAN)

**La Fédération Internationale des Droits de l'Homme**  
(Emmanouil ATHANASIOU, Chargé des Programmes)



**Reporters Sans Frontières**  
(Secrétaire Général, Jean-François JUILLARD)



**Lawyer's Rights Watch Canada**  
(Gail Davidson, executive director)

**L'Organisation Mondiale Contre la Torture**  
(Eric SOTTAS, secrétaire général)



**L'Institut des Droits de l'Homme de Lyon**  
(André DIZDAREVIC, Directeur des Etudes)

**Association France – Kashmir**  
(Président, M. Jérémy ALVY)

## Représentants institutionnels

### M. Le Bâtonnier Bertrand Favreau

Président de l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens, M. Bertrand Favreau est le créateur du Prix Ludovic Trarieux. Il interviendra, à ce titre, de façon régulière tout au long du film.

### Eric SOTTAS

Secrétaire général de l'organisation mondiale contre la torture, Eric Sottas est au fait de la situation critique des défenseurs des droits de l'Homme dans le monde. Il apportera au documentaire un éclairage expert sur ce point.

## Proches et parents des lauréats

### Shirin EBADI

Lauréate du Prix Nobel de la paix 2003, Shirin Ebadi a mené son combat pour le respect des Droits de l'Homme en Iran au côté de Mehrangiz KAR. Toutes les deux cibles officielles du gouvernement iranien, elles ont développé à l'occasion de leur lutte commune, une amitié profonde.

### Lily POURZAND

Fille de Mehrangiz Kar, Lily a quitté l'Iran en 1999, ne supportant plus de vivre sous la menace que son héritage lui imposait. Après de longues années à subir les consé-

quences de l'engagement de sa mère, elle s'est inscrite à l'Université au Canada où elle est aujourd'hui installée comme... avocate.

### Yasar KEMAL

Ecrivain et poète turc, Yasar Kemal est un ami de longue date d'Esber Yagmurdereli. D'origine kurde, il a également été accusé de « propagande communiste » et à ce titre été emprisonné pendant une année. Yasar est le témoin privilégié du parcours politique et artistique d'Esber.

### Ugur YAGMURDERELI

Fils d'Esber Yagmurdereli, Ugur a rencontré son père à l'âge de 9 ans. Ayant subi les injustices faites à Esber dans sa propre chair, il s'est rapidement investi dans le combat pour sa libération. Il a, à ce titre, entrepris un tour du monde à vélo contre l'oubli de son père. Il vit aujourd'hui à ses côtés à Ankara.

### Géraud BURIN DES ROZIERES

Neveu d'Henri Burin des Roziers, rédacteur en chef de la Société de production « Ligne de Front » et réalisateur, Géraud Burin des Roziers suit de près le combat de son oncle qu'il a notamment mis en scène dans un documentaire intitulé « Les forçats de la terre ».

### Xavier PLASSAT et Père Ricardo REZENDE

Ces deux collaborateurs d'Henri Burin des Roziers sont les témoins privilégiés du travail acharné de leur aîné auquel ils vouent une admiration sans faille. Forts de cet exemple, ils continuent son combat au sein de la Commission Pastorale de la Terre. Le Père Ricardo Rezende a notamment reçu le prix « Anti-Slavery International ».

Les deux réalisateurs de ce documentaire se sont retrouvés autour de ce projet, partageant tous deux un intérêt particulier pour le sujet des Droits de l'Homme.

En effet, chacun dans son parcours personnel ou professionnel, pourtant très différents, a été touché de près par cette problématique.

**Julie MAIRE** est une jeune avocate de 27 ans, tout juste diplômée. Dès ses premières années de droit, elle se penche sur la problématique des Droits de l'Homme et décide de suivre un cycle de spécialisation de deux années dans ce domaine.

Pour valider son Master 2, Julie part 4 mois en Inde travailler dans des ONG locales, au plus près des populations les plus touchées par l'exclusion et l'injustice qu'engendre le système social de ce pays.

Au sein d'une petite association défendant les droits des homosexuels, elle parviendra à organiser la « Journée Internationale Contre l'Homophobie », une première en Inde.

De retour en France, Julie décide de devenir avocate, s'intéressant particulièrement à la problématique des étrangers et du traitement qui leur est réservé en France. En préparant, l'examen d'entrée à l'École du Barreau, elle s'investit dans plusieurs associations de soutien juridique à cette population telles que le GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des travailleurs Immigrés) ou encore le CDDA (Comité de Défense du Droit d'Asile).

En réalisant ce documentaire, Julie MAIRE souhaite mettre en lumière des destins d'avocats qu'elle admire et faire passer le message que ce métier peut être une arme redoutable contre les inégalités.

## Julie MAIRE Flavio MANRIQUEZ



**Flavio MANRIQUEZ**, quant à lui, est fils de réfugié politique Chilien et porte, en second prénom, celui de son oncle Jorge, assassiné par les militaires. Son père Mario MURUA, chef de brigade au Parti Communiste, a fui la dictature de Pinochet pour rejoindre la France en 1975.

Flavio naît en France 5 ans après cet exil mais subit, malgré tout, les difficultés classiques rencontrées par les immigrés. En accompagnant son père à la préfecture ou en assistant aux contrôles au faciès auxquels ce dernier doit se soumettre, il comprend très jeune que l'injustice se loge partout.

Après une licence en mathématiques, il décide rapidement de se tourner vers le cinéma, sa passion première. Assistant caméra depuis plus de cinq ans pour le cinéma et la télévision, il mène par ailleurs des projets plus personnels dans lesquels il use à la fois de ses compétences techniques et de sa créativité.

En réalisant ce documentaire, Flavio MANRIQUEZ souhaite prolonger, à sa façon, le combat mené par sa famille au Chili.